

**Sixième Conférence Africaine sur la Population
Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011
*La Population Africaine: Passé, Présent et Futur***

Séance 652 : Tendances et déterminants de la scolarisation.

Titre de l'article : Côte d'Ivoire : vers l'éducation pour tous en 2015 ?
Analyse des indicateurs pour le suivi de progrès du système éducatif ivoirien.

Auteur : *SEKE KOUASSI DE SYG*,
Assistant de recherche, Institut de Formation et de Recherche Démographiques
(IFORD), Yaoundé-Cameroun, Email : sekedesyg@yahoo.fr

BP: 1556 Yaoundé (Cameroun)

Résumé

Cette étude vise, à mi-parcours de l'horizon 2015, à faire l'analyse des indicateurs d'accès et de maintien dans le système éducatif ivoirien à partir de trois sources de données : la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDSCI-II) réalisée en 1998-1999, l'Enquête sur les Indicateurs du Sida (EIS) réalisée en 2005 et celle de l'Enquête Nationale à Indicateurs Multiples (MICS) réalisée en 2006. Les résultats de cette analyse devraient pouvoir permettre aux acteurs, décideurs et autres partenaires au développement du pays d'affermir, d'orienter ou de réorienter leurs politiques d'action dans le domaine de l'éducation. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- *Faire l'analyse situationnelle en vue d'une éducation pour tous d'ici à 2015 ;*
- *Fixer les défis majeurs à relever pour le système éducatif ivoirien à partir des progrès accomplis et de l'évaluation de l'environnement;*
- *Proposer des axes prioritaires d'assistance au développement en vue de l'atteinte d'une éducation pour tous en Côte d'Ivoire.*

Il ressort de cette analyse qu'être compté parmi les Etats à atteindre les OMDs relatifs au secteur de l'éducation reste un défi entier pour la Côte d'Ivoire.

Non pas parce que des efforts n'ont pas été consentis dans ce sens par ce pays mais que les efforts accomplis sont en deçà des cibles fixés pour ce secteur et ce, près d'une dizaine d'années après la déclaration dite déclaration du millénaire.

Toutefois, la sortie de la crise militaro-politique marquée par la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale en 2011 devrait pouvoir permettre une priorisation des investissements dans le secteur de l'éducation en vue de l'atteinte des OMDs par ce pays d'ici à 2015.

Abstract

At mid-point to the 2015 horizon, the aim of this study is to analyse the access and maintenance indicators of the Ivorian educative system, using data from three sources: the second Demographic and Health Survey (DHSCI-II) realised in 1998-1999, the survey on the HIV/AIDS indicators realised in 2005 and that of the Multiple Indicators National Survey (MINS) realised in 2006. The results of this analysis will permit development actors, decision makers and other partners to strengthen, orientate or reorientation their policies in the areas of education. More specifically, it is to:

- *Make a situational analysis in view of education for all by 2015;*
- *From progress made and an evaluation of the prevailing situation, to Identify major challenges on the Ivorian education system;*
- *Propose development assistance priority axes in view of the attainment of education for all in Côte d'Ivoire.*

The analysis reveals that to be counted amongst countries that have attained the MDGs relating to the education sector is an entire challenge to Côte d'Ivoire. Not because efforts have not been made on this regard, but because ten years after the said millennium declaration, accomplished efforts made are lesser the targeted objectives.

However, the signing of the Political Peace Accord (PPA) at Ouagadougou in 2007 will have to permit investment priority towards the education sector, in view of attaining the MDGs by 2015.

Introduction

1. Justification et problématique

L'un des meilleurs investissements que puisse faire un pays soucieux de compétir dans l'économie mondiale consiste à assurer de bonnes conditions de développement des plus jeunes à travers l'éducation. L'importance de l'éducation comme facteur primordial de développement durable tient à la multiplicité de ses influences.

L'éducation représente non seulement un investissement économique dans le capital humain, mais elle contribue à la socialisation, à la construction nationale, et au nivellement des inégalités sociales. Durkheim (1922) affirme que l'éducation est avant tout le moyen par lequel la société renouvelle les conditions de sa propre existence. A ce titre Abdou (1997) disait : « c'est seulement à travers l'Education que le continent africain, et ses fils et ses filles seront en mesure de répondre aux exigences et aux défis du 21^{ème} siècle ».

De manière plus fondamentale, elle est de plus en plus reconnue universellement comme un besoin de base et un droit. Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) l'éducation est une fin en soi en ce qu'elle permet le plein épanouissement de la personnalité humaine. C'est dire l'importance de l'éducation ainsi que l'existence d'un consensus de la communauté internationale à propos de son rôle déterminant dans le processus de développement. C'est pourquoi plusieurs conférences internationales, ont essayé d'amener les Etats et les principales agences de développement à un engagement fort sur le caractère prioritaire de l'éducation. Ainsi à la conférence mondiale de l'Education Pour Tous à Jomtien (Thaïlande), de même que celle de Dakar (Sénégal) en 2000, plusieurs objectifs ont été adoptés au nombre desquels celui visant à assurer l'Education pour tous à l'horizon 2015. Cet objectif s'expliquant du fait que le nombre des enfants d'âge scolaire et non scolarisés était estimé à environ 124 millions en 1998 et autour de 116 millions en 1999 selon l'UNICEF.

De même, du 6 au 8 septembre 2000, les chefs d'Etat et de Gouvernement des 189 Etats membres de l'ONU se sont rencontrés au sommet du Millénaire et ont adopté une déclaration dite la déclaration du Millénaire. Celle-ci se décline en matière de « Développement et d'élimination de la pauvreté », en huit objectifs et 18 cibles à atteindre d'ici 2015 pour lutter contre la pauvreté, la faim, la discrimination contre les femmes, la dégradation du sol et l'analphabétisme. Au nombre de ces huit objectifs, figure celui d'assurer l'éducation primaire pour tous avec comme cible de donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici à 2015. Trois indicateurs pour le suivi des progrès concernant cet objectif ont été élaborés. Ce sont : le taux net de scolarisation dans le primaire, la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième et le taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans.

Le problème d'éducation particulièrement celui de scolarisation retient notre attention pour deux raisons majeures : d'une part l'existence d'un nombre toujours important d'enfants non encore scolarisés et d'autre part la faiblesse du taux net de scolarisation des 6-14 ans (43,9 % chez les garçons contre 39,2 % chez les filles en Cote d'Ivoire (FNUAP, 2006)). A ces deux raisons s'ajoutent aussi et surtout le fait que l'Education Pour Tous constitue un des huit objectifs du millénaire pour le développement pour lequel il est opportun de faire une évaluation. Notre étude contribuera donc à l'atteinte de l'objectif d'une éducation pour tous les enfants d'ici à 2015 en mettant à la disposition des décideurs politiques des recommandations basées sur la recherche.

1.2 Objectifs

Cette étude vise à mi-parcours de l'horizon 2015 à faire l'analyse des indicateurs d'accès et de maintien dans le système éducatif ivoirien. Les résultats de cette analyse devraient pouvoir permettre aux acteurs, décideurs et autres partenaires au développement du pays d'affermir, d'orienter ou de réorienter leurs politiques d'action dans le domaine de l'éducation.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faire l'analyse situationnelle des indicateurs pour le suivi des progrès en vue d'une éducation pour tous d'ici à 2015 ;
- Fixer/identifier les défis majeurs à relever pour le système éducatif ivoirien à partir des progrès accomplis et de l'évaluation de l'environnement;
- Proposer des axes prioritaires d'assistance au développement en vue de l'atteinte d'une éducation pour tous en Côte d'Ivoire.

2. Méthodologie

2.1 Source de données

Cette étude utilise trois sources de données : la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDSCI-II) réalisée en 1998-1999, l'Enquête sur les Indicateurs du Sida (EIS) réalisée en 2005 et celle de l'Enquête Nationale à Indicateurs Multiples (MICS) réalisée en 2006. Ces trois enquêtes ont été réalisées par l'Institut National de la Statistique avec l'appui technique d'ORC Macro pour ce qui concerne l'EDSCI-II et l'EIS tandis que le MICS a été réalisé avec l'appui technique de l'UNICEF.

Pour ces trois enquêtes, seules les données du ménage seront utilisées pour nos analyses. L'échantillon est de 2122 ménages pour l'EDSCI-II, 4368 ménages pour l'EIS et 7600 ménages pour le MICS.

Les enquêtes EDSCI-II et EIS ayant la même méthodologie, les indicateurs issus de ces enquêtes sont comparables tandis que les indicateurs issus de l'enquête MICS ne seront utilisés qu'en vue de connaître le niveau de certains de ces indicateurs vu que cette enquête, plus récente donne des informations plus actualisées sur le niveau des principaux indicateurs de l'éducation en Côte d'Ivoire.

2.2 Concept et indicateurs d'analyse

La scolarisation est le fait pour un enfant d'âge scolaire d'être régulièrement inscrit dans un établissement scolaire. Elle concerne tous les individus en âge d'aller à l'école et permet de distinguer les enfants qui ne vont pas à l'école de ceux qui y vont. Elle est appréhendée par la fréquentation scolaire actuelle des enquêtés.

Nous utilisons l'analyse univariée pour les indicateurs des progrès et l'analyse bivariée pour examiner certaines caractéristiques différentielles de scolarisation. On note toutefois que pour une raison de comparabilité internationale, notre étude porte sur les enfants âgés de 6 à 24 ans et bien que l'âge légal de scolarisation au primaire en Côte d'Ivoire soit compris entre 6 et 12 ans et en tenant compte des deux années de redoublement qu'offre le cycle primaire à ses adhérents des groupes d'âges spécifiques seront constitués par cycle en vue de tenir compte des réalités contextuelles.

Ainsi les indicateurs de survie et de participation dans le système scolaire seront présentés selon les groupes d'âges fonctionnels c'est-à-dire ceux normalement en vigueur dans chaque cycle et selon des groupes d'âges spécifiques que nous avons constitués pour les besoins de l'étude.

Ces indicateurs seront produits sur la base de la répartition de la population de 6-24 ans par âge, par cycle et par sexe selon la fréquentation scolaire actuelle.

L'indicateur de participation à l'école est appréhendé par le taux brut de scolarisation et par le taux net de scolarisation. Quant à l'indicateur de maintien dans le système scolaire c'est à travers l'espérance de vie scolaire ainsi que l'espérance de survie scolaire qu'il sera étudié.

Notons qu'aussi bien pour l'indicateur de participation à l'école que pour celui de maintien dans le système scolaire un indice de parité entre les sexes (IPS) sera calculé. L'IPS représente le rapport garçons/filles permet de saisir les disparités entre sexe en ce qui concerne ces deux indicateurs.

2.3 Evaluation de la qualité des données sur l'âge de la population cible

Une évaluation de la qualité des données notamment par rapport à l'âge est utile car l'âge est une variable cruciale puisque divers indicateurs seront produits suivant cette variable. Du fait du faible niveau d'instruction des populations et de croyances culturelles, la saisie de l'âge est

souvent entachée d'erreurs. Ces erreurs peuvent être détectées en examinant la courbe des taux de fréquentation scolaire par âge des enfants de 6-24 ans (confère graphique ci-dessous).

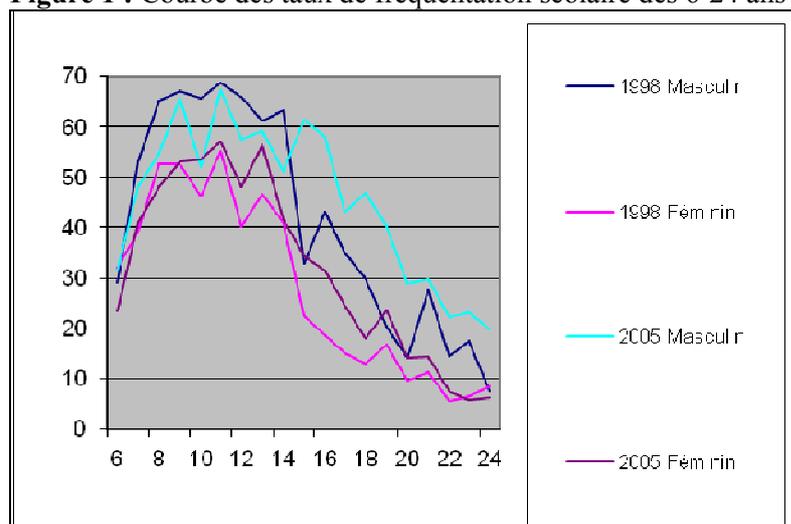
Tableau 1.1: Taux de scolarisation des enfants de 6-24 ans selon leur âge et leur sexe en 1998 et 2005

Âges	1998			2005		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
6	29,2	32	29,9	31,4	23,5	27,7
7	53	39,4	46,2	48,2	40,9	44,7
8	65,3	52,6	59,1	54,8	48,1	51,3
9	67,2	52,7	59,6	65,7	53,1	59,6
10	65,7	46,3	55,2	52,1	53,5	52,8
11	68,7	55,2	62,3	67,3	57,1	62,4
12	65,9	40,3	54,3	57,5	48,2	53,4
13	61,1	46,6	53,4	59,2	56,4	57,9
14	63,4	41	51,8	51,1	41,6	46,6
15	32,8	22,5	26,5	61,4	34,4	47,1
16	43,1	18,7	27,7	58,0	31,5	44,3
17	35	15,1	23,3	43,0	24,5	33,3
18	29,9	12,9	21,3	46,8	18,0	29,2
19	20,4	16,8	18,5	40,3	23,6	31,2
20	14,2	9,6	12,3	28,8	14,2	20,5
21	27,8	11,2	17,9	29,9	14,3	21,7
22	14,3	5,5	9,8	22,3	7,6	14,4
23	17,4	6,5	10,8	23,2	5,8	13,5
24	7,4	8,5	7,9	19,9	6,2	14,4
Ensemble	44,9	30,6	37,6	46,6	32,4	39,3

Source : Traitement des données de l'EDSCI-II et de l'EIS

Comme le montre la figure (ci-dessous), les âges ont été relativement peu bien déclarés tant chez les filles que chez les garçons. C'est ce qui explique qu'entre 10-12 ans, 15-16 ans et 21-22 ans aussi bien chez les filles que chez les garçons, on observe une irrégularité dans l'allure des courbes tant en 1998 qu'en 2005. C'est justement cette mauvaise déclaration des âges qui affecte l'évolution des taux de fréquentation des deux sexes qui présente des distorsions alors qu'on devrait observer une croissance des taux jusqu'à un âge appelé âge de sortie de l'école avant de connaître une baisse continue.

Figure 1 : Courbe des taux de fréquentation scolaire des 6-24 ans en 1998 et 2005.



3. Résultats et discussions

3.1 Analyse des indicateurs de progrès

3.1.1 Indicateurs de base concernant les cycles du système éducatif

3.1.1.1 Participation à l'école

Le taux de scolarisation est donné par le rapport entre la population scolaire d'un âge donné et la population scolarisable de même âge. Il peut être calculé pour un âge individuel, pour un groupe d'âge ou pour un cycle d'études considéré en fonction de l'âge officiel de fréquentation scolaire. Dans notre cas, il le sera par groupe d'âges fonctionnels ainsi que par groupe d'âges spécifiques à l'étude.

➤ Selon les groupes d'âges fonctionnels

Le taux de scolarisation est calculé sur l'ensemble de la population scolaire des trois niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, et supérieur) en fonction des limites d'âges compris entre 6 et 24 ans (population scolarisable).

Le taux brut de scolarisation quel que soit le cycle d'étude, le sexe pris isolément ou ensemble, est en dessous de 100 % et est plus élevé chez les garçons que chez les filles tant en 1998 qu'en 2005. C'est dire qu'il existe une sous scolarisation des enfants de 6-24 ans en Côte d'Ivoire et que celle-ci est plus prononcée chez les filles. Cette sous scolarisation est d'autant plus prononcée que les enfants avancent en âge et que l'on passe d'un cycle de niveau inférieur à un autre de niveau plus élevé.

L'on passe d'un TBS au primaire pour l'ensemble des enfants de 74 %, à 20,3 % au secondaire et 3,1 % au supérieur soit un TBS au supérieur près de 24 fois inférieur à celui du primaire en 1998. Ce constat tient également pour l'année 2005, où le TBS pour l'ensemble des enfants vaut 69,8 % au primaire, 31,3 % au secondaire et 3,8 % au supérieur soit un TBS au supérieur près de 18 fois inférieur à celui du primaire. Naturellement la faiblesse des TBS des filles par rapport aux garçons se traduit par une sous représentation de celles-ci dans tous les cycles. Cependant, puisque les taux bruts de scolarisation donnent une description erronée de l'IPS, parce que la majorité des enfants trop âgés qui fréquentent l'école primaire sont des garçons. L'analyse de l'IPS sera faite à partir des taux nets de scolarisation.

Ces taux donc confirment les résultats obtenus précédemment pour le TBS sont également observés tant en 1998 qu'en 2005 : faiblesse des taux et sous représentativité des filles par rapport aux garçons quel que soit le cycle, particulièrement au supérieur. Entre 1998 et 2005, le taux net de scolarisation pour le primaire est passé de 51,1% à 47,7% soit un recul de 3,4 %. A l'inverse, ces taux ont augmenté dans le cycle secondaire et le cycle supérieur. Ainsi, pour le secondaire ce taux se situe en 2005 à 23,9% tandis qu'il valait seulement 14% en 1998. Pour le cycle supérieur, il vaut 3,5% en 2005 contre 3% en 1998. Ces changements des taux nets de scolarisation par cycle s'aperçoivent évidemment selon le sexe des enfants d'une année à l'autre. C'est ainsi pour les garçons du cycle primaire ce taux passe de 57% en 1998 à 51% en 2005 quand chez les filles il vaut 45,3% en 1998 contre 44,2% en 2005. Au secondaire chez les garçons, il vaut 16,6% en 1998 contre 29,4% en 2005 et chez les filles on passe de 11,8% en 1998 à 18,7% en 2005. En 2006, on note une nette amélioration des taux nets de fréquentation des cycles primaire et secondaire par rapport aux niveaux de 2005. Le taux net de fréquentation se situe à 55,1% et 24,3% respectivement pour le primaire et le secondaire.

Il ressort des résultats ci-dessus que l'Indice de Parité des Sexes (IPS) est légèrement meilleur pour les taux nets de fréquentation scolaire que pour les taux bruts de fréquentation, indiquant une tendance à une plus forte présence féminine parmi les élèves d'âge officiel. C'est ainsi qu'en 1998, pour le primaire il vaut 0,79 en faveur des garçons, 0,71 pour le secondaire et contre 0,34 pour le supérieur toujours en faveur des garçons. En 2005, on note une légère amélioration de l'IPS par rapport au niveau de 1998 dans le cycle primaire (0,87) et supérieur (0,36) respectivement de près de 8 points et 2 points tandis qu'on note une dépréciation de

près de 7 points de l'IPS au cycle secondaire qui vaut 0,64 en 2005 contre 0,71 en 1998. Toutefois, selon l'IPS fourni en 2006, le niveau de cet indice s'est amélioré par rapport au niveau de 2005 pour le primaire et le secondaire. Il se situe maintenant à 0,71 pour le secondaire et à 0,88 pour le cycle primaire. Ceci traduit une légère amélioration de la présence féminine dans ces cycles.

Tableau 2.1 : Taux brut de scolarisation (TBS) et taux net de scolarisation (TNS) selon les groupes âges fonctionnels en 1998 et 2005.

Groupe d'âges Fonctionnels	Taux brut de scolarisation (%)				Taux net de scolarisation (%)			
	Garçon	Fille	Ensemble	IPS	Garçon	Fille	Ensemble	IPS
Primaire 6-11 ans								
1998	86,4	62,1	74,0	0,72	57,0	45,3	51,1	0,79
2005	76,6	62,8	69,8	0,82	51,0	44,2	47,7	0,87
2006	-	-	-	-	58,6	51,3	55,1	0,88
Secondaire 12-19 ans								
1998	24,2	16,9	20,3	0,70	16,6	11,8	14,0	0,71
2005	39,2	23,7	31,3	0,60	29,4	18,7	23,9	0,64
2006	-	-	-	-	28,2	20,1	24,3	0,71
Supérieur 20-24 ans								
1998	4,7	1,6	3,1	0,34	4,7	1,5	3,0	0,34
2005	5,7	2,0	3,8	0,35	5,2	1,9	3,5	0,36

Source : Traitement des données de l'EDSCI-II et de l'EIS

➤ **Selon les groupes d'âges spécifiques à l'étude**

Le tableau 2.2 fournit les taux brut de scolarisation de même que les taux nets de scolarisation des enfants selon les groupes d'âges 6-14 ans et 15-24 ans en 1998 et en 2005.

Quels que soient le sexe pris isolément ou ensemble, on remarque une faiblesse des taux nets de scolarisation oscillant entre 60 % et 13 % en 1998 et entre 50% et 24% en 2005 ainsi qu'une disparité des taux en faveur des garçons.

Chez les enfants de 6-14 ans, il est de 59,3 % en 1998 contre 52,9% en 2005 pour les garçons, 44,7 % en 1998 contre 46% en 2005 pour les filles et 52 % en 1998 contre 48,6% en 2005 pour l'ensemble des deux sexes réunis.

Chez leurs homologues de 15-24 ans il vaut 23,8 %, 13,1 %, 17,9 % respectivement pour les garçons, les filles et les deux sexes réunis en 1998 contre respectivement 38,2%, 23,7% et 31,3% en 2005.

Pour l'ensemble des enfants il est évalué en 1998 à 44,9 % pour les garçons, 30,6 % pour les filles et 37,4 % pour les deux sexes pris ensemble contre respectivement 48,5%, 32,2% et 41,2%. Ces taux se traduisent par une représentation des filles évaluée à 75 pour 100 garçons, 55 pour 100 garçons et 68 pour 100 garçons respectivement dans le groupe d'âge 6-14 ans, 15-24 ans, 6-24 ans en 1998 contre 87 filles pour 100 garçons, 62 pour 100 garçons et 66 pour 100 garçons en 2005.

De ces chiffres, il ressort une nette amélioration en termes de scolarisation des enfants de 15-24 ans et de 6-24 ans respectivement de 14,6 points et 4,2 points entre 1998 et 2005 ainsi qu'un accès de plus en plus accru des filles de 6-14 ans et de 15-24 ans au système scolaire.

Tableau 2.2 : Taux net de scolarisation selon les groupes d'âges spécifiques à l'étude en 1998 et en 2005.

Groupe d'âges selon l'étude	Taux net de scolarisation (%)			
	Garçon	Fille	Ensemble	IPS

6-14 ans				
1998	59,3	44,7	52,0	0,75
2005	52,9	46,0	49,6	0,87
15-24 ans				
1998	23,8	13,1	17,9	0,55
2005	38,2	23,7	31,3	0,62
6-24 ans				
1998	44,9	30,6	37,4	0,68
2005	48,5	32,2	41,2	0,66

Source : Traitement des données de l'EDSCI-II et de l'EIS

3.1.1.2 Indicateur de maintien dans le système scolaire

Comme mentionné ci-dessus l'indicateur de maintien dans le système scolaire sera appréhendé à travers l'espérance de vie scolaire ainsi que l'espérance de survie scolaire.

- L'espérance de vie scolaire (EVS), est le nombre total d'années d'éducation formelle dont une personne d'un âge donné peut espérer bénéficier (y compris les années de redoublement), en posant comme hypothèse que la probabilité de sa scolarisation à un âge ultérieur quelconque est égale au taux de scolarisation actuel. Elle correspond à la somme des taux de scolarisation par âge simple (Unesco 2001).
- Quant à l'espérance de survie scolaire (ESS) pour un enfant d'un âge donné, elle est définie comme le nombre total d'années de scolarité dont l'enfant de cet âge déjà scolarisé peut espérer bénéficier, la probabilité de sa scolarisation à un âge donné dans l'avenir étant supposée égale au rapport entre le taux de scolarisation actuel pour cet âge et le taux de scolarisation le plus élevé pour n'importe quel âge supérieur à l'âge de référence. Elle correspond donc au rapport entre la somme des taux de scolarisation par âge simple, à partir de l'âge de référence, et le taux de scolarisation le plus élevé pour n'importe quel âge supérieur à l'âge de référence (Unesco 2001).

Plus ces deux indicateurs sont élevés, plus le niveau de scolarisation et d'instruction d'une population sont le plus satisfaisants. C'est dire que ces indicateurs découlant des taux de scolarisation calculés pour la population scolarisable de 6-24 ans, permettent d'estimer la longévité scolaire en Côte d'Ivoire.

➤ Selon les groupes d'âges fonctionnels

Le tableau 2.3 présente l'espérance de vie scolaire et l'espérance de survie scolaire des enfants selon les groupes d'âges fonctionnels.

Il en ressort que quel que soit le cycle d'étude en ce qui concerne l'EVS que le nombre d'années qu'un élève a la chance de passer à l'école durant sa vie (y compris les années de redoublement) est estimée à 4,7 ans pour le primaire ; 1,6 ans pour le secondaire et 0,2 ans pour le supérieur pour l'année 1998 contre respectivement 2,9 ans, 2ans et 0,2 ans en 2005 . L'on note dès lors une faiblesse de l'EVS dans ces cycles quel que soit l'année quand on sait que normalement sans tenir compte des redoublements le cycle primaire est prévu durer 6 ans, le cycle secondaire 7 ans pendant que le cycle supérieur quant à lui dure 4 ans. On note une nette détérioration de près de 1,2 ans de l'EVS au primaire entre 1998 et 2005 tandis concernant le cycle secondaire l'EVS s'est amélioré de 0,4 ans.

L'on dénote également à travers ce tableau quel que soit l'année une disparité entre sexe en faveur des garçons en ce qui concerne l'EVS. Cette disparité se creuse d'avantage d'un cycle de niveau inférieur à un autre de niveau plus élevé. Raison pour laquelle que l'on constate qu'en 1998 les filles qui entrent à l'école ont 29 %, 34 %, 64 % de chance en moins d'espérer bénéficier du même nombre total d'années d'éducation formelle que leurs homologues masculins respectivement dans le cycle primaire, secondaire et supérieur. En 2005, les filles qui entrent à l'école ont 27 %, 40 %, 67 % de chance en moins d'espérer bénéficier du même nombre total d'années d'éducation formelle que leurs homologues masculins respectivement dans le cycle primaire, secondaire et supérieur. Entre ces deux périodes, seules les filles du primaire ont vu leur chance de bénéficier du même nombre total d'années d'éducation

formelle que leurs homologues masculins s'améliorent de 2 points tandis que celles des autres niveaux d'études voient leur s'amenuiser d'avantage.

Tout comme l'EVS, l'ESS est basse quels soient l'année d'étude et le sexe des enfants. Mais contrairement à l'EVS, l'ESS montre une relative égalité entre sexe parfois même une inégalité en faveur des filles. En 1998, alors que l'élève du primaire, peut espérer bénéficier de 7,8 ans d'années de scolarité, celui du secondaire s'attend à en avoir 6,8 ans tandis celui du supérieur en avoir 3 ans. Cependant en 2005, le niveau de l'ESS se dégrade nettement pour atteindre 5ans pour le primaire, 5,7ans pour le secondaire et 2,6 ans pour le supérieur. C'est dire qu'on assiste à une sortie de plus en plus précoce des élèves du système scolaire en Côte d'Ivoire puisque entre 1998 et 2005, les élèves du primaire perdent 2,2 ans de scolarisation quand ceux du secondaire et du supérieur en perdent 1,1 ans et 0,4 ans respectivement.

L'IPS en 1998 fait état de ce que les filles qui sont à l'école ont des chances d'y rester moins longues que leurs homologues masculins estimées à 21 % moins de chance au cycle primaire, alors qu'au secondaire elles ont 18 fois plus de chance d'espérer bénéficier d'une scolarité plus longue que les garçons. Cependant, en 2005, les filles ont 6 fois plus de chance, 11 fois plus de chance et 22 fois plus de chance d'espérer bénéficier d'un nombre total de scolarité élevé que les garçons respectivement pour le cycle primaire, secondaire et supérieur.

Tableau 2.3 : Espérance de vie scolaire (EVS), espérance de survie scolaire (ESS) selon les groupes d'âges fonctionnels en 1998 et 2005.

Groupe d'âges fonctionnels	Espérance de vie scolaire (années)				Espérance de survie scolaire (années)			
	Garçon	Fille	Ensemble	IPS	Garçon	Fille	Ensemble	IPS
Primaire 6-11 ans								
1998	5,5	3,9	4,7	0,71	8,2	7,3	7,8	0,89
2005	3,2	2,7	2,9	0,73	4,8	5,1	5,0	1,06
Secondaire 12-19 ans								
1998	1,9	1,3	1,6	0,66	6,2	7,3	6,8	1,18
2005	2,5	1,5	2,0	0,60	5,6	6,2	5,7	1,11
Supérieur 12-19 ans								
1998	0,3	0,1	0,2	0,33	3,1	3,0	3,0	1
2005	0,3	0,1	0,2	0,33	2,7	3,3	2,6	1,22

Source : Traitement des données de l'EDSCI-II et de l'EIS

➤ Selon les groupes d'âges spécifiques à l'étude

Le tableau 2.4 fournit l'EVS de même que l'ESS des enfants selon les groupes d'âges 6-14 ans et 15-24 ans pour les années 1998 et 2005.

Quels que soient le sexe pris isolément ou ensemble, on remarque d'une part une faiblesse des niveaux de ces indicateurs de même qu'une disparité entre sexe au niveau de ces indicateurs.

Ainsi en ce qui concerne l'EVS en 1998 pour l'ensemble des enfants de 6-24 ans il est estimé à 6,5 ans tandis qu'il vaut 4,7 ans pour ceux de 6-14 ans et 1,7 ans pour ceux de 15-24 ans.

En 2005, il vaut pour l'ensemble des enfants de 6-24 ans 7,3 ans tandis qu'il vaut 4,6 ans pour ceux de 6-14 ans et 2,7 ans pour ceux de 15-24 ans. C'est dire qu'entre 1998 et 2005, les enfants de 15-24 ans et ceux de 6-24 ans ont vu le nombre d'années qu'ils passent à l'école se rallonger.

On remarquera qu'en 1998 l'EVS des filles de 6-14 ans est 3 fois supérieure à celui des filles de 15-24 ans, tandis que celui des garçons de 6-14 ans est près de 2,3 fois supérieure à celui de leurs homologues de 15-24 ans. En 2005, l'EVS des filles de 6-14 ans est 2,3 fois supérieure à celui des filles de 15-24 ans, tandis que celui des garçons de 6-14 ans est près de 1,3 fois supérieure à celui de leurs homologues de 15-24 ans.

Cette baisse observée au niveau des EVS entre ces différents groupes d'âges quelle que soit l'année, s'expliquerait particulièrement par les mariages des filles du groupe d'âge 15-24 ans

tandis qu'au niveau des garçons de 15-24 ans cela pourrait s'expliquer par leur participation aux activités économique à ces âges. C'est pourquoi, en 1998 les filles qui entrent à l'école ont 26 % et 46 % de chance en moins d'espérer bénéficier du même nombre total d'années d'éducation formelle que leurs homologues masculins respectivement dans les groupe d'âge 6-14 ans et 15-24 ans. En 2005, elles ont 14%, 51% et 30 % de chance en moins d'espérer bénéficier du même nombre total d'années d'éducation formelle que leurs homologues masculins respectivement dans les groupe d'âge 6-14 ans, 15-24 ans et 6-24 ans.

L'ESS est aussi faible quels que soient le groupe d'âge des enfants, le sexe des enfants ou l'année. Toutefois, on remarque une légère amélioration de cet indice entre 1998 et 2005 : il passe de 10,4 ans à 11,6 ans pour l'ensemble des enfants de 6-24 ans mais demeure inchangé pour ceux de 15-24 ans.

Cependant en 1998 alors qu'un enfant de 6-14 ans pouvait espérer bénéficier de 7,6 ans d'années de scolarité en 2005, il n'en espère que 7,3 ans.

Quant à l'IPS, il montre que les filles qui sont à l'école ont des chances d'y rester moins longues que leurs homologues masculins pour l'ensemble des filles de 6-24 ans pour les années 1998 et 2005. Cependant, chez les enfants de 6-14 ans entre 1998 et 2005 les filles voient leur chance d'espérer bénéficier d'un même nombre total de scolarité que les garçons s'améliorer tandis qu'entre ces deux années celles de 15-24 ans voient leur s'amenuiser.

Ainsi, tandis qu'en 1998 les filles de 6-14 ans ont seulement 6% de chance en moins d'espérer bénéficier d'un même nombre total de scolarité que les garçons en 2005, elles ont au contraire 3% de chance en plus. A contrario, celles de 15-24 ans qui avaient en 1998 2% de chance en plus de bénéficier d'un même nombre total de scolarité que les garçons ne possède en 2005 que 15% de chance en moins.

Tableau 2.4 : Espérance de vie scolaire (EVS), espérance de survie scolaire (ESS) selon les âges spécifiques à l'étude en 1998 et 2005.

Groupe d'âges selon l'étude	Espérance de vie scolaire (années)				Espérance de survie scolaire (années)			
	Garçon	Fille	Ensemble	IPS	Garçon	Fille	Ensemble	IPS
6-14 ans								
1998	5,4	4,0	4,7	0,74	7,8	7,3	7,6	0,94
2005	4,9	4,2	4,6	0,86	7,2	7,4	7,3	1,03
15-24 ans								
1998	2,4	1,3	1,7	0,54	5,5	5,6	5,7*	1,02
2005	3,7	1,8	2,7	0,49	6,1	5,2	5,7	0,85
6-24 ans								
1998	7,8	5,3	6,5	0,68	11,3	9,6	10,4	0,85
2005	8,6	6,0	7,3	0,70	12,8	10,6	11,6	0,83

Source : Traitement des données de l'EDSCI-II et de l'EIS

3.1.1.3 Disparités entre régions dans le système scolaire

On note toutefois que la nette amélioration des taux net de fréquentation des cycles primaire et secondaire constatée en 2006 par rapport aux niveaux de 2005 et 1998 cache de grandes disparités selon le sexe des enfants et selon les régions de la Côte d'Ivoire.

Concernant le cycle primaire (Tableau 2.5) il est de 59% pour les garçons et de 51% pour les filles, soit un écart de 8 points. Selon la région, on note une importante variation du taux de scolarisation. Les régions du Nord et du Nord-Ouest présentent les taux les plus faibles : respectivement 27% et 32%. Par contre, les enfants ont plus de chance d'être scolarisés dans les régions du Centre-Ouest (69%) et du Sud (sans Abidjan : 66%). Dans toutes les régions s'observe la tendance à privilégier la scolarisation des garçons. Cette tendance est plus accentuée dans la région du Centre Ouest (72,9%) et du Sud (66,5%). Mais la sous scolarisation des filles est plus particulièrement accentuée dans les régions du Nord, du Nord-Ouest et celle du Nord Est où le taux net de scolarisation au primaire est respectivement de 21,7%, 25,3% et 36,6%. Ce qui justifie que se sont ces régions où les filles possèdent les plus moins de chance de fréquenter ce cycle que leurs homologues masculins. Ainsi, les filles de la

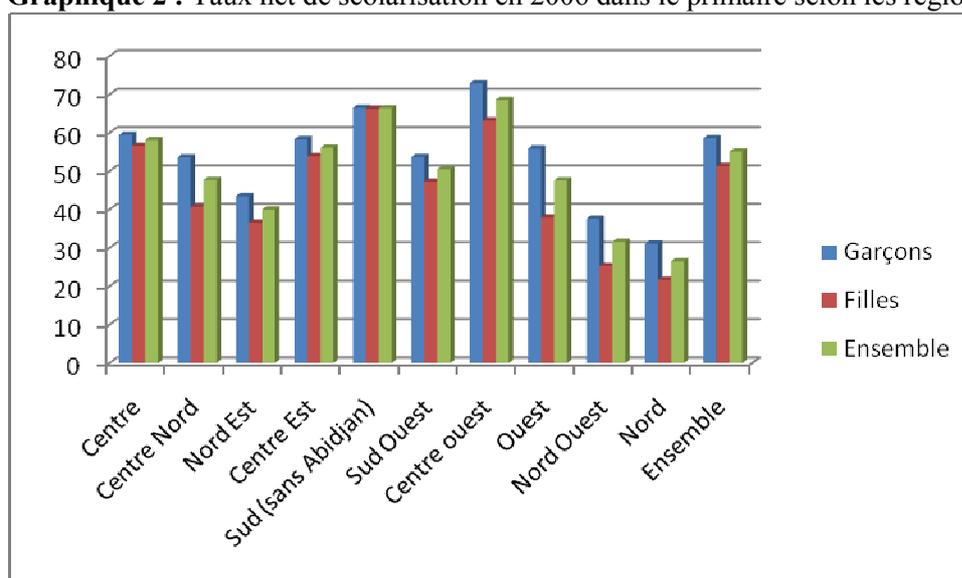
région Nord-Ouest et Nord ont respectivement 33% et de 30% de chances en moins de fréquenter le cycle primaire.

Tableau 2.5 : Taux net de scolarisation en 2006 dans le primaire selon les régions en Côte d’Ivoire

Région	Garçons	Filles	Ensemble	IPS
Centre	59,5	56,6	58,1	0,95
Centre Nord	53,6	40,7	47,7	0,76
Nord Est	43,5	36,6	40,0	0,84
Centre Est	58,3	53,9	56,1	0,92
Sud (sans Abidjan)	66,5	66,3	66,4	1,00
Sud Ouest	53,7	47,3	50,5	0,88
Centre ouest	72,9	63,2	68,6	0,87
Ouest	55,9	37,9	47,6	0,68
Nord Ouest	37,6	25,3	31,6	0,67
Nord	31,1	21,7	26,5	0,70
Ensemble	58,6	51,3	55,1	0,88

Source : MICS 2006

Graphique 2 : Taux net de scolarisation en 2006 dans le primaire selon les régions en Côte d’Ivoire



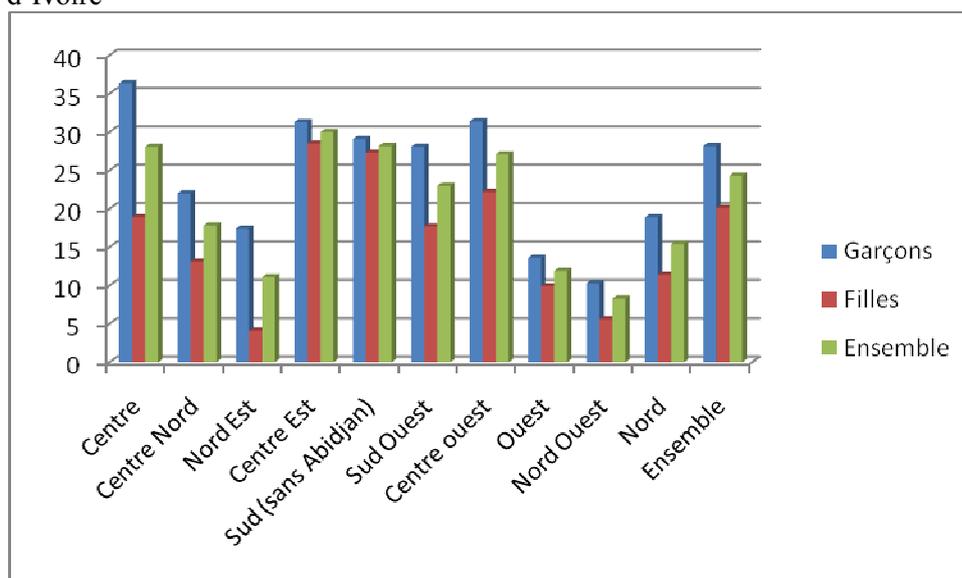
Le taux net de fréquentation du secondaire indique que 24% des enfants en âge de fréquenter le secondaire sont scolarisés (Tableau 2.6). L'écart entre garçons et filles est de 8 points en faveur des garçons (28% contre 20%). Le taux net de scolarisation dans le secondaire connaît également de grandes variations selon la région de résidence (Graphique 2) puisqu'il existe d'importants écarts entre les régions : l'écart entre le Centre-Est (30%) où il est le plus élevé et Nord-Ouest (8%) où il est le plus faible est de 22 points. Ce taux est plus élevé chez les garçons dans la région du Centre (36,4%) tandis qu'il l'est chez les filles dans la région du Centre Est (28,5%). Egalement comme dans le cas de la scolarisation au primaire, il existe concernant la fréquentation au secondaire dans toutes les régions une tendance à privilégier la scolarisation des garçons au détriment des filles. Pire la situation des filles dans l'enseignement secondaire est moins reluisante que dans l'enseignement primaire. La valeur de l'indice au plan national 0,71 contre 0,88 au primaire, met en évidence, une présence plus marquée des garçons par rapport aux filles. Cette sur représentation des garçons est très forte dans la région du Nord Est où il existe seulement 24 filles pour 100 garçons dans le cycle secondaire.

Tableau 2.6 : Taux net de scolarisation en 2006 dans le secondaire selon les régions en Côte d'Ivoire

Région	Garçons	Filles	Ensemble	IPS
Centre	36,4	18,9	28,1	0,52
Centre Nord	22,0	13,1	17,8	0,60
Nord Est	17,4	04,1	11,1	0,24
Centre Est	31,3	28,5	30,0	0,91
Sud (sans Abidjan)	29,1	27,3	28,2	0,94
Sud Ouest	28,1	17,7	23,0	0,63
Centre ouest	31,4	22,2	27,1	0,71
Ouest	13,6	09,9	11,9	0,72
Nord Ouest	10,3	05,6	08,3	0,55
Nord	18,9	11,4	15,4	0,60
Ensemble	28,2	20,1	24,3	0,71

Source : MICS 2006

Graphique 3 : Taux net de scolarisation en 2006 dans le secondaire selon les régions en Côte d'Ivoire



3.1.2 Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième

Le pourcentage des enfants entrant en première année (CP1) et qui finissent par atteindre la cinquième année du primaire (CM1), donne une idée de la performance du système scolaire primaire. Sur le plan national, 52% des enfants qui entrent en première année atteignent la cinquième année (Tableau 2.7). C'est dire que le système scolaire primaire est relativement peu performant si l'on le compare au système scolaire camerounais où ce pourcentage se chiffre à 90,9% (MICS, 2006). Cette probabilité prend en compte les enfants qui redoublent des classes et qui finissent par passer en cinquième année.

Il existe peu de disparités entre les régions. Cependant, le pourcentage d'enfants atteignant la cinquième année est faible dans les régions du Nord (45%) et du Nord-Ouest (47%) quand elle

est plus forte dans la région du Centre Est (54,6%) ainsi que dans la région du Centre (54,3%).

Tableau 2.7 : Pourcentage d'élèves de 5^{ème} année parmi ceux entrés en 1^{ère} année par région en Côte d'Ivoire

Région	Pourcentage d'élèves de 5 ^{ème} année parmi ceux entrés en 1 ^{ère} année	Région	Pourcentage d'élèves de 5 ^{ème} année parmi ceux entrés en 1 ^{ère} année
Centre	54,3	Sud Ouest	51,9
Centre Nord	51,6	Centre ouest	53,8
Nord Est	52,3	Ouest	50,3
Centre Est	54,6	Nord Ouest	47,4
Sud (sans Abidjan)	54,0	Nord	45,4
Ensemble			52,1

Source : MICS 2006

3.1.3 Niveau d'alphabétisation de la population ivoirienne

Un des objectifs du plan d'action un Monde Digne des Enfants est de s'assurer de l'alphabétisation des adultes. L'alphabétisation des adultes est également un indicateur des OMD qui se rapporte tant aux hommes qu'aux femmes. Dans le cadre de MICS 2006, étant donné que seul un questionnaire pour les femmes a été administré, les résultats sont basés uniquement sur les femmes âgées de 15 à 24 ans. D'une manière générale, 40% des femmes âgées de 15-24 ans sont alphabétisées. Le pourcentage de femmes alphabétisées varie également d'une région à l'autre. Il est plus faible dans les régions du Nord-Ouest (12%) et du Nord-Est (15%). Seule la région du Sud est celle où le niveau d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans approche 50%. C'est dire que dans cette région une femme sur deux est alphabétisée. C'est dire que d'ici 2015 beaucoup reste à faire pour l'amélioration du niveau d'alphabétisation de la population ivoirienne de 15-24 ans en général et en particulier celui des femmes de cette tranche d'âge.

Tableau 2.8 : Pourcentage de femmes de 15-24 ans qui sont alphabétisées par région en Côte d'Ivoire en 2006

Région	Pourcentage d'alphabétisées de 15-24 ans	Région	Pourcentage d'alphabétisées de 15-24 ans
Centre	39,1	Sud Ouest	32,7
Centre Nord	27,2	Centre ouest	39,2
Nord Est	15,0	Ouest	26,5
Centre Est	46,8	Nord Ouest	11,8
Sud (sans Abidjan)	50,1	Nord	24,3
Ensemble			39,6

Source : MICS 2006

3.2 Défis majeurs à relever

A partir des résultats que révèlent les analyses, il ressort que de nombreux défis restent à être relevés par le système éducatif en vue qu'à l'échéance 2015, les objectifs fixés concernant les indicateurs de suivi des progrès soient réalisés. Rappelons que ces indicateurs concernent, le taux net de scolarisation dans le primaire, la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième et le taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans.

La multiplicité de ces défis à relever interpelle à la fois tant les acteurs de ce système que les décideurs. Ainsi, sur le plan national, le taux net de scolarisation au primaire doit gagner pas moins de 45 points environ avant l'échéance de 2015 par rapport au niveau de 2006 qui se situe à 55,1%. C'est dire que sur les neuf (9) années à venir, ce taux doit gagner par an près de

5 points par an pour qu'en 2015 le slogan d'une scolarisation primaire pour tous soit une réalité en Côte d'Ivoire. Ce défi est tout à fait réalisable quand on sait qu'entre 2005 et 2006, ce taux est passé de 47,7% à 55,1% soit un gain de près de 7,4 points sur une période d'un an. D'où, l'optimisme pour l'objectif 2015 reste de rigueur concernant cet indicateur. Aussi notons que cet optimisme se justifie également eu égard au nombre encore élevé d'infrastructures en attente d'une réhabilitation du fait de la guerre concernant le système éducatif en général et le Ministère de l'Education Nationale en particulier (confère tableau 2.9). C'est dire qu'une fois rénové ces infrastructures au nombre de 1619 pour le Ministère de l'Education Nationale et 102 concernant Ministère de l'Enseignement Technique pourront permettre d'accroître l'offre scolaire et constituer ainsi un facteur explicatif de l'accroissement du taux net de scolarisation au primaire.

Tableau 2.9 : Situation au 27 mai 2007 des édifices publics endommagés du fait de la guerre en zone CNO selon les régions.

Ministères	Vallée du Bandama	Savane	Montagne	Denguelé	Worodougou	Bafing	Haut Sassandra	Total
Ministère de l'Education nationale	489	288	373	177	144	32	116	1619
Ministère de l'Enseignement technique	30	40	15	7	-	10	-	102
Total	519	328	378	184	144	42	116	1721

Source : DRSPCI 2008

De même, la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième doit absolument gagner près de 48 points au plan national. Exceptées pour les régions Nord Ouest et Nord où moins d'un élève sur deux commence la première année d'études dans l'enseignement primaire et achève la cinquième, au niveau des autres régions, cet indicateur est au dessus largement des 50%. Ce qui laisse présager que d'ici 2015, il y a de fortes chances que les disparités régionales soient résorbées. Enfin, pour ce qui est du taux d'alphabétisation, la cible à atteindre se situe à 60 points au dessus de la situation actuelle, concernant les femmes de 15-24 ans sur le plan national. Encore une fois, les régions Nord Ouest et Nord sont celles où, les efforts devront être renforcés car devant gagner respectivement 82 points et 76 points d'ici l'échéance 2015. Notons que concernant leurs homologues masculins des efforts devront être également menés pour une amélioration de leur niveau d'alphabétisation. Ce défis en matière d'alphabétisation, peut être relevé d'autant plus que la loi relative à l'enseignement a structuré l'organisation des activités d'alphabétisation en permettant, dans son application, à tous les acteurs de ce secteur d'être membre du Comité National d'Alphabétisation, organe de concertation, d'harmonisation des actions et méthodes d'alphabétisation. Aussi, du point de vue institutionnel, un Service Autonome de l'Alphabétisation (SAA) a été créé et rattaché au cabinet du ministère de l'éducation nationale en vue de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'alphabétisation. En outre, le Fonds National d'Appui à l'Alphabétisation (FNAA) a été mis en place en 2001, pour financer le projet pilote d'appui à l'alphabétisation avec le concours de la Banque Mondiale. En raison de la survenue de la crise en 2002, les activités du projet pilote d'alphabétisation qui visait l'expérimentation de programmes d'alphabétisation fonctionnelle et des stratégies post-alphabétisation ont été suspendues dans les zones Centre Nord et ouest (CNO), ramenant ainsi le taux d'exécution au niveau national à 21,12% en 2007.

En somme, les objectifs sur les quels portent ces indicateurs pourrait être atteint si les aspects ressources humaines, infrastructurels, matériels et financiers sont spécialement pris en compte, pour les provinces spécifiques du Nord, et du Nord Ouest, sans que les autres provinces ne soient oubliées.

Notons que déjà en 1994, pour satisfaire la demande nationale d'éducation, le cadre institutionnel et juridique a été réajusté avec notamment l'adoption du Plan National de Développement du secteur Éducation/Formation (PNDEF) qui couvre la période 1998-2010. Ce plan a été renforcé par la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement qui réaffirme le droit à l'éducation et à l'égalité de traitement de tous, dans le préscolaire, le primaire et le premier cycle du secondaire général qui constituent l'éducation de base.

C'est pourquoi pour être de ceux qui seront au rendez-vous de l'Objectif du Millénaire pour le Développement concernant l'assurance d'une éducation pour tous, l'Etat ivoirien à travers son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté de 2008 a défini un axe de priorisation concernant l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base ainsi que la promotion de l'égalité du genre. Dans cet axe, s'encastrent parfaitement les défis à relever concernant une éducation pour tous.

Ainsi, du point de vue des ressources humaines, des efforts devraient être fournis pour améliorer les conditions de vie des enseignants de sorte à : améliorer la qualité des enseignements afin d'augmenter le niveau des élèves. Aussi, selon cet axe il faudrait motiver les enseignants en améliorant leurs conditions de travail et en mettant pied des textes permettant de gérer efficacement le personnel enseignants. De même, il faudrait surtout augmenter le nombre d'enseignants afin d'éliminer des cas existants de cumul de classes par un même enseignant ;

Du point de vue des infrastructures, des efforts constants devraient être fournis pour augmenter le nombre de classes, de bureaux et autres structures éducatives de sorte à réduire d'une part les effectifs par classe dans les écoles primaires publiques et d'autre part à améliorer le cadre de travail des enseignants en leur construisant des bureaux et salles.

Du point de vue financier, des efforts plus accrus devraient être consentis par l'Etat et ses partenaires pour que l'éducation primaire soit assurée pour tous en 2015. A cet effet, les régions du Nord devraient bénéficier de financements plus importants et constants. Aussi, la part de l'Education qui se situe à 36% en 2007 en termes de part dans le budget ivoirien (confère tableau ci-dessous) devrait être revue à la hausse quand bien même le secteur de l'Education bénéficie d'un budget de 408,4 milliards de FCFA.

Tableau 2.10 : Situation d'exécution du budget du secteur de l'éducation de 2002 à 2007

Exécution budgétaire	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Education (en milliard de FCFA)	351,8	353,2	360,7	369,6	382,7	408,4
<i>Fonctionnement</i>	331,6	334,9	336,5	352,1	360,9	387,7
<i>investissement</i>	20,2	18,3	24,2	17,5	21,8	20,7
Education/Total secteur prioritaire (%)	0,49	0,49	0,50	0,51	0,53	0,57
<i>Fonctionnement</i>	0,46	0,46	0,47	0,49	0,50	0,54
<i>investissement</i>	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03
Education/Total budget (%)	0,31	0,31	0,32	0,33	0,34	0,36
<i>Fonctionnement</i>	0,29	0,29	0,30	0,31	0,32	0,34
<i>investissement</i>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Education/PIB (%)	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05
<i>Fonctionnement</i>	0,041	0,048	0,048	0,044	0,045	0,048
<i>investissement</i>	0,003	0,002	0,003	0,006	0,005	0,002

Source : DRSPCI 2008

3.3 Axes prioritaires d'assistance au développement

L'Accord Politique de Ouagadougou (APO) signé le 04 mars 2007, marque un tournant décisif vers la sortie de crise en Côte d'Ivoire. En effet, il ouvre de nouvelles perspectives et oriente ce pays vers un processus de restauration et de consolidation d'une paix durable. En outre, avec la confiance qui s'installe progressivement, le pays renoue avec les partenaires au développement. Cette situation a favorisé la signature d'un programme d'Assistance d'Urgence Post-conflit (AUPC) avec le FMI en août 2007, la conclusion avec la BAD d'un projet d'Appui Institutionnel Multisectoriel à la Sortie de Crise (AIMSC), le 28 février 2008

d'un Programme d'Assistance Post Conflit (PAPC) avec la Banque Mondiale et la signature du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) le 04 juillet 2008. Au regard des divers défis majeurs à relever pour une Education pour tous en 2015 et fort du soutien retrouvé des bailleurs de fonds et des partenaires internationaux du secteur de l'éducation, les priorités de l'assistance au développement devraient permettre :

- Pour l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous dans le primaire:
 - le Gouvernement devra entreprendre le recrutement de nouveaux enseignants ainsi que la réhabilitation des infrastructures endommagées du fait de la guerre tout en veillant à la répartition équitable de celles à construire car il est important de veiller au relèvement du niveau des investissements en matière d'éducation. Seule l'élaboration et la mise en œuvre de la carte scolaire permettrait d'avoir une meilleure lisibilité des besoins et de la répartition spatiale des infrastructures du secteur. Cette politique devra être accompagnée du renforcement de la gratuité des manuels scolaires, la sensibilisation des parents à la scolarisation des d'enfants en âge de l'être.
 - De même, il faudra s'assurer du renforcement de l'encadrement social basé sur une sensibilisation permanente de proximité impliquant les Affaires sociales et les ONG spécialisées du secteur et susciter l'éveil de l'intérêt de l'instruction à un âge relativement tôt ainsi que l'achèvement du cycle primaire par les apprenants;
 - Mener des actions en vue de réduire la pauvreté des ménages par une prise en charge de la demande scolaire des milieux défavorisés, ce qui aura pour conséquence d'alléger les dépenses des ménages en matière d'éducation. Ce vue que la pauvreté a connu dans ce pays une hausse tendancielle passant de 10,0% en 1985 à 36,8% en 1995 et à 33,6% en 1998 avant de remonter à 38,4% en 2002 puis à 48,9% en 2008, en raison des crises sociopolitiques et militaires successives.
 - Une mobilisation des chefs de ménage à travers des programmes d'Information, d'Education et de Communication (IEC) au renforcement de leur capacité d'intervention par le biais de programmes d'alphabétisation s'avère nécessaire pour augmenter la demande scolaire.
- Pour le maintien des élèves dans le système éducatif: Promouvoir une prise de conscience sur la question de la scolarisation des filles par une incitation des chefs de ménage à accorder aux filles autant de chances de scolarisation ainsi que de leur maintien dans le système éducatif que les garçons.
- Pour l'amélioration de l'accès à un enseignement de qualité, les stratégies à mettre en œuvre devront s'orienter autour de la revalorisation de la fonction enseignante à travers la revalorisation de leurs conditions de vie et le recyclage des enseignants. Aussi, l'Etat devra prévoir un dispositif de mise à niveau et de formation spécifique des formateurs et des personnels administratifs et d'encadrement de l'enseignement.

Conclusion

L'analyse des indicateurs d'accès et de participation dans le système éducatif ivoirien montre d'importantes disparités au niveau du genre de même que d'énormes différenciations régionales au niveau des taux de scolarisation entre les cycles d'études. Ces disparités entre genre au vue des principaux indicateurs d'accès, de participation et de maintien sont favorables aux garçons dans tous les cycles d'étude et selon les groupes d'âges pris en compte pour cette étude. Tandis que concernant les différenciations régionales en matière des taux de scolarisation quels que soient le cycle primaire ou secondaire, elles sont plus prononcées dans les régions du Nord et du Nord Ouest.

C'est dans ce contexte que l'étude présente a répertorié des défis majeurs à relever par la Côte d'Ivoire en vue d'être des Etats qui s'auront répondre au défi d'une Education pour tous à l'échéance 2015 : condition nécessaire afin de s'engager dans un développement durable.

A travers des axes prioritaires d'assistance au développement indiqués aux acteurs politiques ivoiriens ainsi qu'à ces partenaires internationaux du secteur de l'éducation, cette étude propose des pistes d'actions à suivre afin que l'Education pour tous à l'échéance 2015 plus qu'un slogan puisse être une réalité dans ce pays qui avec s'est engagé avec la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale vers la sortie définitive de la crise militaro-socio politique qui la secoue depuis 2002.

Bibliographie

BOMMIER A. et SHAPIRO D., 2001, Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation in **PILON et YARO** (sous la direction), 2001, la demande d'éducation en Afrique : Etat des connaissances et perspectives de recherche, Dakar.

DODUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DRSP) DE LA COTE D'IVOIRE, Janvier, 2009.

ENQUETE PAR GRAPPES A INDICATEURS MUTIPLES CAMEROUN (MICS 3), 2006, Rapport principal.

ELOUNDOU-ENYEGUE P et DAVANZO, 2003, "Economic Downturns and Schooling Inequalities: Cameroon 1987-1995", *Population Studies* 57 (2).

GERARD E, 2001, " Les approches sociologiques de la demande d'éducation " in Pilon M. et Yaro Y., UEPA.

KABORE I., PILON M., LAIREZ T., 2003, "Genre et scolarisation au Burkina Faso : enseignements d'une approche statistique" in *Education, famille et dynamiques démographiques* sous la direction de Cosio M., Marcoux R., M. Pilon et A. Quesnel, 2003, Paris, CICRED.

KOBIANE J.F, 2001, " Revue de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique : l'état des connaissances et perspectives de recherche", in Pilon M. et Yaro Y. UEPA.

KOFFI D. et KOFFI A.K., "Accès et maintien des élèves en Cote d'Ivoire" in Perspectives transnationales sur l'éducation de base en Afrique centrale et de l'ouest, Janvier 2002.

MONTGOMERY M. et A. KOUAME, 1995, " La relation entre le nombre d'enfants et la scolarisation : cas de la Côte d'Ivoire ", Document de travail n°112 de la Banque Mondiale.

SEKE K. DE SYG, 2007, "Déterminants familiaux de la scolarisation en Côte d'Ivoire, mémoire de DESSD, IFORD, Août 2007, Yaoundé.

WAKAM J, BANZA N. B., 2001 "La demande d'éducation en Afrique, état des connaissances et perspectives de recherché : le cas du Cameroun " in Pilon M. et Yaro Y., UEPA, n°1.

WAKAM J, 2002 b, "Relation de genre, structure démographique des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun " Etude de la population africaine, vol. 17, n°2, (tiré du papier présenté au 4ème atelier du projet sur l'analyse des recensements africains (ACAP), co-organisé par populations studies center de l'Université de Pensylvanie, l'IFORD et l'UEPA du 15-17 janvier à Dakar.